



Reprise d'une liquidation judiciaire

Par **calichou**, le **21/03/2008** à **08:31**

voila je vais acheter un salon de coiffure qui a été en liquidation judiciaire j'aimerais savoir si il y a des risques que je rachète certaine dettes ou pas sinon lors de la signature des papiers dois je me méfier de certaines choses.merci

Par **dubus**, le **21/03/2008** à **11:51**

Consultez d'urgence un avocat pour eviter tout risque .

Selon le type de procédure choisi par le tribunal vous prenez des risques plus ou moins grands

Rachetez vous les titres d'une société ou juste le fonds de commerce avec reprise du personnel ?

Lucien

Par **calichou**, le **21/03/2008** à **13:30**

je reprends juste le fond de commerce ,il n'y a pas de personnel !!!

le liquidateur judiciaire me certifie que je ne rachète pas les dettes mais je ne lui fait pas

vraiment confiance !!!

merci pour votre réponse !!

calichou

Par **dubus**, le **21/03/2008** à **14:14**

Donc pas de problèmes en principe

mais faites lui préciser cela par écrit . Il est difficile sans voir les documents de la procédure de vous apporter une assurance à ce sujet

lucien